



Entente pour le Dispositif de Repérage

Merci d'avoir acheté notre Dispositif de Repérage qui sera utilisé en conjonction avec la Solution miTrail™. Le Dispositif de Repérage et la Solution miTrail sont distribués, exploités et vendus par DataTrail Corp. Votre Dispositif de Repérage vous est vendu sous réserve des modalités et conditions stipulées dans cette Entente. En achetant votre Dispositif de Repérage, vous acceptez et adhérez à toutes les modalités et conditions de cette Entente. Si vous n'acceptez pas les modalités et conditions, vous pouvez retourner votre Dispositif de Repérage pour obtenir un remboursement, tel que décrit plus bas.

DataTrail peut commercialiser une variété de dispositifs de repérage. Certains sont portables et alimentés par batterie, tandis que d'autres sont destinés à être câblés ou branchés dans des véhicules compatibles. Le présent Accord s'applique à tous les appareils de localisation fournis par DataTrail à la date de votre achat de votre dispositif de repérage. Consultez la documentation additionnelle qui vient avec votre Dispositif de Repérage pour plus d'informations.

USAGE LEGAL SEULEMENT: Votre Dispositif de Repérage enregistre et recueille des informations et des données personnelles sur l'emplacement d'individus (y compris leur emplacement actuel) et notamment leurs activités de déplacement dans le temps. Dans le cas de dispositifs de repérage destinés à être utilisés avec des véhicules à moteur, le dispositif de repérage enregistre et recueille des informations sur l'utilisation de véhicules à moteur par des particuliers, y compris l'emplacement et de l'information géographique et des activités de déplacement. Le repérage peut se faire sans la connaissance ou le consentement des individus. Ceci est généralement illégal. Vous convenez donc de ne pas utiliser le dispositif de repérage à des fins illégales, y compris mais non limité à la collecte d'informations sur des personnes ou visant des personnes sans leur connaissance et consentement, sauf dans la mesure permise par les lois sur la vie privée ou autres lois dans votre juridiction. Vous acceptez, en outre, que DataTrail n'aura aucune responsabilité envers vous découlant d'une utilisation illégale de votre dispositif de repérage.

ABONNEMENT À LA SOLUTION : Pour installer et utiliser votre Dispositif de Repérage, vous devez être abonné à la Solution miTrail (la "Solution"), et pour ce faire, vous devrez vous engager dans un contrat avec DataTrail selon notre Contrat de Licence de l'Utilisateur Final. L'utilisation du Dispositif de Repérage n'est pas possible sans être abonné à la Solution. Le Contrat de Licence de l'Utilisateur Final de miTrail est publié au miTrail.com/docs/EULA.html. Vous aurez l'occasion de relire le Contrat de Licence de l'Utilisateur Final avant d'y consentir, ce que vous devrez faire à votre premier début de session afin d'initialiser la Solution et de choisir le plan qui vous convient.

Vous devez avoir et maintenir un accès à l'Internet ainsi qu'un ordinateur convenable afin d'utiliser la Solution.

SERVICE CELLULAIRE : Votre Dispositif de Repérage fonctionne avec des signaux cellulaires ainsi qu'avec les signaux émis par les satellites géostationnaires du système GPS. Les services cellulaires requis pour utiliser votre Dispositif de Repérage vous sont fournis dans le cadre du Service miTrail tel que décrit dans le présent contrat et le Contrat de Licence de l'Utilisateur Final.

AVERTISSEMENT : Votre Dispositif de Repérage ne fonctionnera pas avec tous les véhicules. Les véhicules plus anciens n'offrent pas la possibilité d'installer le Dispositif de Repérage, et certains véhicules, mentionnés sur miTrail.com/docs/vehicule_incompatibility_list.html, ne sont pas compatibles avec le Dispositif de Repérage et ne sont pas approuvés par le fabricant du Dispositif de Repérage pour utilisation avec le Dispositif de Repérage. Le Dispositif de Repérage ne devrait pas être acheté pour, ni utilisé avec, des véhicules non approuvés. DataTrail nie toute responsabilité pour l'installation ou l'utilisation du Dispositif de Repérage avec des véhicules non approuvés.

INDEMNISATION DE DATATRIL: VOUS ACCEPTEZ D'INDEMNISER, DÉFENDRE ET EXONÉRER INDÉFINIMENT DATATRIL ET LES CONCÉDANTS DE LICENCE, FOURNISSEURS, ENTREPRENEURS, SOCIÉTÉS AFFILIÉES, DIRIGEANTS, ADMINISTRATEURS, EMPLOYÉS, AVOCATS ET DES AGENTS DE DATATRIL, DE ET CONTRE TOUTES LES RÉCLAMATIONS, COÛTS, DOMMAGES, PERTES, RESPONSABILITÉS, COSTUMES ET DÉPENSES (Y COMPRIS FRAIS ET CHARGES D'AVOCATS) PROVENANT DE OU EN RELATION AVEC VOTRE UTILISATION OU DE L'ACCÈS AU SERVICE OU AU CONTENU OU TOUTE VIOLATION DU PRÉSENT CONTRAT OU DE TOUTES LOIS APPLICABLES PAR VOUS. CE QUI PRÉCEDE SURVIVRA TOUTE RÉSILIATION DE CE CONTRAT, QUELLE QU'EN SOIT LA CAUSE.

GARANTIE LIMITÉE DU DISPOSITIF DE REPÉRAGE: DataTrail donne la garantie limitée suivante, à l'exclusion de toutes autres déclarations, garanties, garanties ou conditions de toute nature, expresse ou implicite: Votre Dispositif de repérage sera exempt de défauts de fabrication, et fonctionnera en conformité avec ses spécifications pour une période d'un an à compter de la date d'achat de votre Dispositif de Repérage (la "période de garantie").

La garantie ci-haut ne couvre PAS et exclut spécifiquement : les Dispositifs de Repérage perdus ou volés, dont les étiquettes de date ou de numéro de série sont enlevés, modifiés ou dégradés, ou avec des sceaux brisés ou montrant des signes de sabotage; ni les défauts ou dommages résultant d'un mauvais usage ou entreposage; d'une mauvaise utilisation ou d'abus; d'accident ou de négligence; de contact avec un liquide; de stress électrique; d'humidité extrême, de saleté ou de poussière extrême; ou de chaleur extrême; ou des défauts ou dommages résultant de l'exposition du Dispositif de Repérage à des conditions ou usage anormaux. DataTrail désavoue toute responsabilité pour un mauvais branchement ou une mauvaise installation, l'utilisation de votre Dispositif de Repérage en combinaison avec tout autre dispositif ou logiciel, l'utilisation de votre Dispositif de Repérage dans tout véhicule non-approuvé, ou pour des modifications à votre Dispositif de Repérage faites par quelqu'un d'autre que DataTrail.

RÉPARATIONS ET REMPLACEMENTS: Si vous croyez que votre Dispositif de Repérage fonctionne mal, est défectueux, ou cesse de fonctionner durant son usage normal pendant la Durée de la Garantie, vous devez signaler ce problème à DataTrail. DataTrail résoudra le problème par téléphone ou bien vous fournira un numéro d'Autorisation de Retour de Matériel (Return Material Authorization "RMA") et l'adresse où vous pourrez expédier votre Dispositif de Repérage défectueux. DataTrail encourra les frais d'expédition à l'adresse spécifiée. Tous les Dispositifs de Repérage retournés sous RMA doivent être identifiés avec le numéro de RMA fourni. DataTrail pourra, à sa discrétion, soit faire réparer le dispositif ou bien le remplacer. Tout dispositif de repérage remplacé pourra être soit un dispositif neuf ou réusiné; s'il est réusiné, son fonctionnement sera équivalent à celui du dispositif de repérage retourné. Si le dispositif retourné est remplacé par DataTrail, vous acceptez que le dispositif retourné devienne la propriété de DataTrail, libre de tous privilèges et autres charges. DataTrail vous expédiera, à ses frais, le dispositif de repérage réparé ou un dispositif de repérage de remplacement.

AVERTISSEMENTS ET RESTRICTIONS: À L'EXCEPTION DE CE QUI EST EXPRESSÉMENT STIPULÉ ICI, DATATRIL DÉCLINE ET NE VOUS DONNE AUCUNE AUTRE GARANTIE OU CONDITION D'AUCUNE SORTE, EXPRÈS OU TACITE, EN CE QUI CONCERNE VOTRE DISPOSITIF DE REPÉRAGE, DÉRIVANT D'UNE LOI OU AUTRE SOURCE DE DROIT OU D'UNE COUTUME OU D'UN USAGE DE L'INDUSTRIE. LA RESPONSABILITÉ DE DATATRIL POUR VIOLATION DE TOUTE GARANTIE, REPRÉSENTATION OU CONDITION CONTENUE

DANS LE PRÉSENT CONTRAT OU DE TOUTE AUTRE DISPOSITION DE CE CONTRAT OU DE TOUT ACCORD ENVISAGÉ PAR CE CONTRAT, OU POUR TOUTE AUTRE VIOLATION ENTRAÎNANT LA RESPONSABILITÉ, INCLUANT LA VIOLATION D'UNE MODALITÉ OU CONDITION FONDAMENTALE OU PROVENANT DE TOUTE AUTRE MANIÈRE OU EN RELATION AVEC CE CONTRAT OU DE TOUT ACCORD ENVISAGÉ PAR CE CONTRAT, POUR TOUTES CAUSES D' ACTIONS QUE CE SOIT, SANS TENIR COMPTE DU GENRE D' ACTION (DONT LA RUPTURE DE CONTRAT, LA RESPONSABILITÉ STRICTE OU UN DÉLIT, NOTAMMENT LA NÉGLIGENCE, LE MANQUEMENT À UNE OBLIGATION, OU TOUTE AUTRE THÉORIE EN DROIT OU EN ÉQUITÉ), SERA LIMITÉE PAR VOS RECOURS ET PAR LES OBLIGATIONS DE DATATRIL SELON LA GARANTIE LIMITÉE CI-HAUT ET, DANS TOUS LES CAS, À VOS DOMMAGES ACTUELS, RÉELS ET PROUVABLES POUR UN MONTANT QUI NE POURRA EXCÉDER LE COÛT D'ACHAT DE VOTRE DISPOSITIF DE REPÉRAGE.

VOUS ACCEPTEZ QUE, MÊME SI DATATRIL A ÉTÉ INFORMÉE PAR VOUS DE LA POSSIBILITÉ DE TELS DOMMAGES, DATATRIL NE SERA EN AUCUN CAS RESPONSABLE POUR AUCUN DOMMAGE DE NATURE PUNITIVE, EXEMPLAIRE, INDIRECTE, SPÉCIALE, OU DES DOMMAGES CONSÉQUENTIELS, Y COMPRIS, SANS LIMITATION, LES PERTES DE REVENU D'AFFAIRES, LES PERTES DE PROFITS, LE MANQUE À RÉALISER DES ÉCONOMIES ANTICIPÉES, LA PERTE DE DONNÉES, LA PERTE D'OPPORTUNITÉS D'AFFAIRES, LA PERTE FINANCIÈRE, LE COÛT D'ACQUISITION DE BIENS OU DE SERVICES DE REMPLACEMENT, OU TOUTE POURSUITE CONTRE VOUS PAR UN TIERS.

LES RESTRICTIONS PRÉVUES PAR LES PRÉSENTES S'APPLIQUENT AU PROFIT DE DATATRIL ET DE SES PRÉPOSÉS, EMPLOYÉS, AGENTS, SALARIÉS, SOUS-TRAITANTS ET LEURS DIRIGEANTS, AGENTS ET EMPLOYÉS RESPECTIFS. CES LIMITATIONS S'APPLIQUERONT MALGRÉ L'ÉCHEC DE L'OBJECTIF ESSENTIEL D'UN RECOURS LIMITÉ.

Loi Applicable: Cette Entente sera régie et interprétée conformément aux lois de la province de l'Alberta et les lois fédérales du Canada applicables en Alberta. Tout litige découlant de la présente Entente ou en rapport avec le Dispositif de Repérage sera soumis aux tribunaux de l'Alberta, siégeant à Calgary. Vous reconnaissez irrévocablement la juridiction non-exclusive des tribunaux de l'Alberta, sans égard aux provisions sur les conflits de lois de ces tribunaux. Vous vous engagez et acceptez de ne pas tenter de recours collectifs contre DataTrail.

CONTRAT DE LICENCE DE L'UTILISATEUR FINAL : L'utilisation de la Solution miTrail (requis pour initialiser l'utilisation de votre Dispositif de Repérage) est sujette aux conditions générales du Contrat de Licence de l'Utilisateur Final, publié en ligne à miTrail.com/docs/EULA.html. Les modalités et conditions du Contrat de Licence de l'Utilisateur Final s'ajoutent aux modalités et conditions de cette Entente.

Le Contrat de Licence de l'Utilisateur Final vous fournit un certain nombre d'options en ce qui concerne le plan auquel vous pouvez vous abonner. Différents plans ont différents niveaux de comptes rendus et d'intervalles de repérage et peuvent avoir des prix différents. Sauf pour les offres annuelles groupées, il n'existe pas de terme fixe et vous pouvez annuler le Contrat de Licence de l'Utilisateur Final à tout moment en donnant 5 jours de préavis au service à la clientèle de miTrail dans les conditions prévues dans le Contrat de Licence de l'Utilisateur Final ou en utilisant les coordonnées ci-dessous:

Courriel pour soutien:	support@mitrail.com
Téléphone:	877-702-2294
Télécopie:	403-770-8578

Il n'y aura aucun remboursement des frais déboursés à l'avance pour le mois en cours au moment de la cessation.

En vous abonnant à la Solution, il vous incombera de payer à DataTrail le plein montant dû ainsi que les taxes applicables, incluant la TPS et la TVH, tel que décrit dans le Contrat de Licence de l'Utilisateur Final.

Les paiements requis et votre capacité à mettre fin dépendront du paquet de paiement que vous choisissez lorsque vous vous abonnez pour le service. Certaines charges non-récurrentes (frais de mise en place) sont payables par carte de crédit au moment de l'activation du service par carte de crédit.

FORFAITS ANNUELS COMBINÉS: Les forfaits annuels combinés resteront en vigueur pendant un an, sous réserve des modalités et conditions supplémentaires applicables à l'égard de tel forfait. Les Forfaits Annuels Combinés sont automatiquement renouvelés à la fin de la première année, sauf si vous ou DataTrail fournissez à l'autre, au moins 10 jours avant l'expiration de l'année applicable, un avis d'intention de ne pas renouveler le forfait.

FORFAIS MENSUELS : Vous serez pré-facturés mensuellement par paiement automatique par carte de crédit pour le mois en cours sur la base de la date d'entrée en vigueur, soit la date à laquelle vous entrez dans le Contrat de Licence de l'Utilisateur.

TOUS LES FORFAITS: DataTrail peut, en vous donnant un avis écrits de deux (2) jours ouvrables, et sans préjudice de ses autres recours, interrompre le service dans le cadre du Contrat de Licence de l'Utilisateur Final pour non-paiement ou de paiements refusés par votre fournisseur de carte de crédit. Si vous contestez le montant des droits ou frais, vous devez présenter une contestation écrite à DataTrail dans les dix (10) jours suivant la réception de votre facture, après quoi les montants des factures seront réputées être corrects.

DISPOSITIONS IMPORTANTES DANS LE CONTRAT DE LICENCE DE L'UTILISATEUR FINAL: En cas de différend entre le suivant et le Contrat de Licence de l'Utilisateur Final, les dispositions du Contrat de Licence de l'Utilisateur Final aura priorité. DataTrail aura la possibilité, sans aucune responsabilité envers vous, de suspendre immédiatement la fourniture du Service dans le cadre du Contrat de Licence de l'Utilisateur Final lors de la survenance de l'un quelconque des événements suivants : (i) votre manquement à payer à l'échéance. (ii) vous produisez ou consentez à déposer une pétition ou action en réparation en vertu de toute loi fédérale, provinciale ou étrangère de faillite, d'insolvabilité, de réorganisation, de liquidation, réajustement des dettes ou toute autre loi similaire; (iii) vous faites une cession générale au profit de vos créanciers, demander ou consentir à la nomination ou la prise de possession de biens par un dépositaire, un récepteur, un huissier, un administrateur-séquestre, fiduciaire, liquidateur ou autre entité avec des pouvoirs similaires, (iv) vous devenez insolvable, ou ne payez pas de façon générale, ou vous admettez par écrit votre incapacité de payer vos dettes à leur échéance. En plus du droit de DataTrail de suspendre l'exécution en vertu de ce qui précède, où l'un quelconque des événements décrits dans ce qui précède a eu lieu, et qui continue ensuite, ou continue à se produire, DataTrail peut résilier le Contrat de Licence de l'Utilisateur Final et le service suite à un avis de deux (2) jours ouvrables et vous acceptez de payer DataTrail pour le service fourni jusqu'à et y compris la suspension ou la date de la résiliation, le cas échéant.

En plus de la dénonciation visée ci-dessus, DataTrail peut immédiatement limiter l'accès au service pour une des raisons suivantes: (a) pour prévenir les dommages, les interférences, panne ou de dégradation de la fonction, réseaux, composants, ou tout autre équipement fourni par DataTrail ou d'un tiers; (b) pour se conformer à toute loi, réglementation, ordonnance du tribunal ou une autre demande gouvernementale ou pour avoir force de loi; (c) pour les actes qui sont déterminés, à la seule mais raisonnable discrétion DataTrail, illégale, illicite, délictuelle ou autre constituant un risque déraisonnable pour DataTrail ou le fonctionnement ou la disponibilité du service.

DataTrail fera des efforts raisonnables pour fournir un préavis de son intention de restreindre ou suspendre le service dès que cela est raisonnablement possible, en tenant compte des circonstances de la situation.

Le service ne vous est pas fourni exclusivement par DataTrail. Le service nécessite des produits et/ou services et/ou des données ou des flux de données de fournisseurs tiers à DataTrail. En aucun cas DataTrail aura une plus grande responsabilité envers vous que la responsabilité de ces fournisseurs à DataTrail.

Le Contrat de licence de l'utilisateur limite la responsabilité de DataTrail à vous, limite vos droits et recours juridiques et plafonne le montant de la responsabilité éventuelle de DataTrail à vous pour toute réclamation.

© DataTrail, 2014, tous droits réservés. miTrail est une marque de commerce de DataTrail Corp., tous droits réservés.

(#1222578-v2)